

LE PROJET DE TRAVERSEE CENTRALE DES PYRENEES

L'association ACTIVAL tient à réaffirmer que dans l'état actuel de ce dossier, la validité économique, sociale et environnementale de ce projet n'a toujours pas été prouvée et rappelle que cela est un préalable à toute discussion sur d'éventuels tracés.

Nous réaffirmons ici notre volonté d'avoir ces exigences pour que s'instaure un véritable débat démocratique de fond organisé avec toutes les parties prenantes, et pas uniquement avec les protagonistes du projet, pour évaluer de manière indépendante l'ensemble des données justifiant une telle infrastructure. Nous nous appuyons en cela sur l'application de la Convention Internationale d'Aarhus du 25 juin 1998, ratifiée par la France par la loi n° 2002-285 du 28 février 2002 qui stipule que « l'accès à l'information et à la participation du public au processus décisionnel doit être effectué très en amont de la décision finale c'est à dire, lorsque toutes les options et solutions sont encore possibles et que le public peut encore exercer une réelle influence »

Dans ce sens, nous avons adressé le 10/10/08 un courrier au Président de Région pour qu'il applique les principes affirmés dans ses précédentes déclarations: « nécessité d'associer largement à la réflexion les élus et les habitants proches des corridors retenus dans les études de tracés du futur tunnel » et dans lesquelles il souhaité que «...les résultats soient rendus public dans la plus grande transparence ». Nous attendons à ce jour une réponse et les résultats des dernières études.

Par contre nous assistons à une course contre la montre engagée entre les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine pour tenter de détourner à leur profit ce projet européen d'infrastructure ferroviaire.

Les prochaines échéances décisionnelles expliquent le forcing médiatique entrepris ces derniers temps au niveau départemental par la Présidente du Conseil Général des Hautes-Pyrénées Madame Durrieu. Dans sa précipitation, elle n'hésite pas à mettre la charrue avant les bœufs : elle soutient «un projet indispensable au développement économique du département » et se propose, ultérieurement, « de faire une étude pour évaluer les retombées économiques locales d'un tel projet ».

Soyons clair, son empressement à soutenir le projet NTP de la vallée d'Aure auprès du gouvernement français, n'aura en fait d'autre résultat concret que de justifier à priori une traversée centrale confortant l'ambition de la métropole toulousaine à maintenir sa participation logistique sur un grand axe européen au détriment de toute logique et de toute possibilité d'intermodalité avec le transport maritime. Pourquoi passer par Toulouse pour redistribuer l'axe atlantique vers l'Europe du nord et l'axe méditerranée pour l'Italie et l'Europe centrale ?

Madame la Présidente du Conseil Général a beau jeu de rappeler aujourd'hui le vote unanime des élus du département contre le tunnel sous le Vignemale, car, si pour des raisons techniques ou budgétaires, les gouvernements franco-espagnol étaient amenés à choisir l'itinéraire par la vallée des Gaves, Madame Durrieu pourrait aisément se dédouaner de ce dernier choix. C'est la raison pour laquelle nous estimons que son engagement actuel comporte des risques qu'elle n'est pas en responsabilité d'assumer. Est-ce une attitude politiquement responsable ? Nous en appelons aux plus grandes réserves quant au bien-fondé de ce choix de la NTP qui n'écarte en rien la menace qui continue de peser sur la vallée des Gaves.

C'est pourquoi nous affirmons que ce projet en l'état reste d'une extrême préoccupation et qu'il nous faut garder notre vigilance et toute notre mobilisation.

Nous invitons toutes les personnes préoccupées par les prochaines échéances du projet de TCP à venir nombreuses participer à

**l'Assemblée Générale d'ACTIVAL
Samedi 15 Novembre 2008 à 20h30 Salle de la Terrasse
à Argelès-Gazost.**